

Conseil Communautaire du Pays de Meaux du 03 Février 2017

Le trois février deux mille dix-sept, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire du Pays de Meaux s'est réuni dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville de Meaux, sur une convocation en date du vingt-sept janvier deux mille dix-sept en exécution de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : M. COPE,

M. PARIGI, M. ALLARD, M. MORER, M. MORIN, M. LEPRINCE, M. DREVETON, Mme HERICHER, M. VENRIES, M. PIAT, M. DEVAUCHELLE,

M. DHUICQUE, M. BACHMANN, Mme LEAL, M. CHOMONT, M. BAUDIS, Mme BORDINAT, M. BON, M. BRIET, Mme MARIE MELLARE, M. MAURICE, M. BOURGEAIS, Mme REZEG, Mme VAISSIERE, M. LOCICIRO, M. BRAS, M. TISSERAND, Mme VIELPEAU, Mme DIOP, Mme JACQUET, Mme PONOT-ROGER, Mme SCHMIDT, M. BOURGEOIS, M. ATTALI, M. MARGUERITE, Mme ROULLAUD, Mme BUFFE, M. MERAT, Mme GILEWSKI, M. GUILLAUME, Mme HUBLET, M. HEMERY, Mme NOUBLANCHE, M. PASTOR, Mme MENNESSON, M. ABASSI, M. BELIN, M. DECUYPERE, Mme CHOPART, M. MILLION, Mme LOGEROT, M. MORAUX, M. KRAEMER, M. MENIL, Mme CARTIER, Mme ENDRESS, M. LAMOTTE, M. TUFFIN, M. POIREL, M. DELALANDE.

M. SARAZIN, Mme MORIN, M. RODRIGUES, Mme AMADO, et M. BOTTIN ont donné respectivement pouvoir à M. MILLION, Mme JACQUET, M. BRAS, M. BRIET, et Mme CHOPART.

Absent excusé : M. NEDELLEC, Mme RUBAL, et Mme BOURGUIGNON

M. BACHMANN est désigné comme secrétaire de séance.

Information sur le poste de l'ancien DGS de la CCMG :

Une information a été portée à la connaissance des conseillers communautaires concernant l'ancien Directeur Général des Services de la Communauté de Communes des Mont de la Goële dont le poste a été transféré au sein des effectifs de la Commune de Saint-Souplets au 31/12/2016.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la fusion de la CCMG et de la CAPM, il convient de mettre à la disposition de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, cet agent, à hauteur de 30% de son temps de travail en vue d'exercer des missions de mise en œuvre, suivi et accompagnement de cette fusion ainsi que de conduite et coordination des services transférés à la CAPM.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux remboursera à la commune de Saint Souplets le montant de la rémunération ainsi que les cotisations et contributions afférents pour cet agent.

Cette mise à disposition est conclue jusqu'au transfert effectif des agents de l'ex-CCMG aux communes membres de l'ex CCMG dans le cadre de la restitution de compétences optionnelles et facultatives à ces communes. Elle sera prise par décision du Président et par signature d'une convention.

Les textes prévoient que les membres du Conseil Communautaire en sont préalablement informés.

ORDRE DU JOUR

- Compte-rendu du conseil communautaire du 12 janvier 2017

Approuvé

Finances

1. Taux de l'indemnité de responsabilité des régisseurs
Adopté
contre : Mme ROULLAUD
2. Approbation de la liste des investissements 2017 avant le vote du budget primitif 2017
Adopté
contre : Mme ROULLAUD
3. Acomptes sur les subventions accordées à diverses associations au titre de l'année 2017
Adopté
Abstention : Mme ROULLAUD
4. Budget principal tarifs des services publics
Adopté
contre : Mme ROULLAUD

Commande Publique

5. Délégation au Président de saisir pour avis la Commission Consultative des Services Publics Locaux
Adopté
Abstention : Mme ROULLAUD
6. Création et désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
Adopté
Abstention : Mme ROULLAUD

7. Election des membres de la Commission de délégation de Service Public

Adopté :

Abstention : Mme ROULLAUD

8. Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Adopté

Abstention : Mme ROULLAUD

Juridique

9. Adhésion de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux au SMITOM du Nord Seine et Marne

Adopté à l'unanimité

10. Création des commissions communautaires et désignation de leurs membres

Adopté à l'unanimité

11. Désignation des représentants du conseil communautaire au sein de divers organismes

Adopté

Abstention : Mme ROULLAUD

12. Office de Tourisme du Pays de Meaux : rattachement de l'office de tourisme à la CAPM, fixation de la composition et désignation des membres du Comité de direction de l'EPIC OPH Pays de Meaux Habitat – Détermination des effectifs et désignation des membres du Conseil d'Administration

Adopté

Abstention : Mme ROULLAUD

13. OPH Pays de Meaux Habitat – Détermination des effectifs et désignation des membres du Conseil d'Administration

Adopté :

Abstention : Mme ROULLAUD

14. Adoption du Règlement intérieur du Conseil communautaire

Adopté à l'unanimité

Ressources Humaines

15. Formation des élus communautaires et fixation des crédits affectés

Adopté à l'unanimité

16. Comité Technique – Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail : fixation du nombre de représentants du personnel

Adopté

Abstention : Mme ROULLAUD

17. Fixation d'Indemnité accessoires

Adopté

Abstention : M. BACHMANN et Mme LEAL

18. Adhésion de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux à l'Association ACMS :
autorisation donnée au Président afin de signer la convention d'adhésion

Adopté

Abstention : Mme ROULLAUD

Décisions du Président (ex arrêtés par délégation)

La séance est levée à 19 h 30

Le Président,



Jean-François COPÉ